

Récolement décennal des musées de France

Procès-verbal de campagne

1. Identification du musée : Musée du Pays d'Ussel

2. Identification de la campagne

Titre de la campagne : 2nd récolement décennal, Hôtel Bonnot de Bay

Domaine concerné (domaine de collection) : Catégorie 1 Arts et Traditions populaires profanes

Zone du musée : Hôtel Bonnot de Bay, 12 rue Michelet

Date de réalisation : 2020-2022

Responsable de la campagne : Maëlig Chauvin

3. Méthodes et Moyens humains, techniques, etc. :

- Trois agents du musée (travail en période hivernale durant la fermeture du musée)
- Utilisation d'un tableur excel et du logiciel Alienorweb associé pour la gestion des collections.

4. Description des champs couverts :

- Métiers anciens
- Traditions populaires
- Imprimerie

5. Commentaire sur le résultat de cette campagne :

- Objets facilement identifiés ; recherche dans les archives pour compléter l'historique des biens
- Campagnes photographiques et de marquage entamées et à continuer

INFORMATIONS	CHIFFRES	OBSERVATIONS
Nombre (connu ou évalué) de biens ciblés	599	Dont 36 lots d'objets
Objets localisés (vus ou en déplacement provisoire justifié)	1000	
Objets manquants (qui nécessiteront un signalement, un dépôt de plainte, ou une radiation) (joindre une liste) <ul style="list-style-type: none"> - Non localisés (§ 2.49 à § 2.52 et § 2.57 **) - Volés (§ 2.53 à § 2.56 **) - Détruits (§ 2.31**) 	0	Les objets manquants dans le PV de récolement de 2016 ont été retrouvés et formellement identifiés.
Nombre total des objets récolés (localisés + manquants)	1000	
Objets nécessitant des modifications à l'inventaire (joindre une liste) <ul style="list-style-type: none"> - À inventorier *** (inscription omise ou négligée au sens du § 2.20 à § 2.25 **) - À radier (§ 2.26 à § 2.35 **) (en distinguant les 5 cas de radiation) 	/	
Objets nécessitant des compléments d'identification <ul style="list-style-type: none"> - À marquer (§ 2.42 à § 2.48 **) - À mesurer, peser - À photographier 	280 269 215	
État de conservation du bien <ul style="list-style-type: none"> - Bon état - Défauts d'intégrité (déformation, traces d'humidité, traces d'infestation, empoussièrement) - Nécessite une restauration 	494 77 28	
Localisation des biens : <ul style="list-style-type: none"> - Exposés dans les salles - En réserve 	481 118	
Documentation photographique des biens <ul style="list-style-type: none"> - Argentique - Format numérique 	345 384	
Existence d'une notice informatisée		

- Dans un outil de gestion des collections	468	Aliénorweb Associé
- Dans un tableur	599	
- À faire	131	Détail des lots à prévoir dans Aliénorweb associé (notamment outils anciens)

* Cf. art.13 de l'arrêté du 25 mai 2004

** Note-circulaire relative à la méthodologie du récolement des ensembles dits indénombrables et aux opérations de post-récolement des collections des musées de France, publiée au BO du 4 mai 2016.

*** Sont exclus du récolement les objets non inventoriés car sans historique d'acquisition ou d'affectation au sens des § 4.1 à § 4.6 **.

Signature du responsable des collections

Signature du propriétaire juridique

Maëlig Chauvin

Christophe Arfeuillère, maire d'Ussel